

Compte-rendu du Conseil d'école 02/03/2026

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h15 – Salle de motricité de l'école maternelle

Personnes présentes :

Représentants mairie : M. BONNET (Maire), M. BOSSEZ (responsable service scolaire), MME IBOUD (secrétaire service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM), MME BITEUR (responsable périscolaire).

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME LESBROS, MME LOPEZ, MME MARTIN-METENIER, MME MOYNE, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : Mmes Lambert, Pepin, Vignon, Clavel, Chessa et M. Auzou

Secrétaire de séance : Mme Pepin

M. L'Inspecteur, Mme Hahn sont excusés.

Présentation des activités en lien avec les différents domaines du projet d'école de la période 2/3 et prévisionnel de la période 4 :

Retour sur les festivités de fin d'année :

- Spectacle de grande qualité offert par le Sou ;
- Goûter collectif en présence des GS du Bourg.

-Projet écriture/arts visuels/EVAR en lien avec le CCAS :

Les enfants avaient réalisé 280 cartes de Noël qui ont été distribuées dans les colis ou lors du repas des anciens. Dans ces cartes, un petit message incitait les destinataires à faire un retour à l'école pour permettre un travail sur l'écrit avec les élèves. Ce projet intergénérationnel a eu du succès, nous avons reçu 128 retours de cartes. Cette opération sera à renouveler avec quelques ajustements à faire avec le CCAS (Centre communal d'actions sociales).

Activités en lien avec « *Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique* » :

-Dans le cadre de leur parcours sportif, les GS ont participé à une journée raquettes avec un guide de moyenne montagne à l'Arselle.

-Toutes les classes se sont rendues, ou se rendront, au gymnase du Pré de l'eau pour participer à des ateliers d'équilibre, courses et déplacements. Ces 3 séances ont pu être organisées grâce à la présence de nombreux parents pour encadrer les ateliers ainsi qu'à l'aide précieuse des gardiens lors de l'installation et du rangement du matériel.

-En P4 et P5, tous les élèves de l'école feront plusieurs séances de préparation au courseton (pour valider la compétence « courir longtemps ») sur les terrains de l'ASPTT avec qui la Mairie a renouvelé la convention. Le courseton aura lieu le vendredi 5 juin.

-La fête du sport, organisée par la Mairie, aura lieu également en mai.

-Le cycle piscine débutera après les vacances, les maîtres-nageurs viendront présenter aux élèves le cycle piscine avant les vacances d'avril en classe. Il y aura 8 séances.

Pour rappel, les séances en GS sont maintenant obligatoires pour obtenir « l'aisance aquatique ». L'objectif du cycle piscine est d'acquérir de nouveaux repères perceptifs dans l'eau. Les ateliers proposés concernent les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau.

Le nombre d'ateliers proposés nécessite l'agrément de plusieurs parents pour encadrer les séances de piscine.

-Dans le cadre de leur parcours, les MS feront une séance d'équitation en juin.

Activités en lien avec « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » :

-En P3, toute l'école a pu bénéficier d'un intervenant vidéo pendant 5 semaines dans le cadre d'un projet EAC (Éducation Artistique et Culturelle) grâce au financement de l'Espace Aragon et du département. Eric Fitoussi a accompagné tous les élèves dans le processus de création d'un film d'animation, du scénario au visionnage (scénario, fabrication du décor, des personnages, tournage et montage). Le projet se finalisera par la projection en salle en mars à l'Espace Aragon.

Les enseignantes convieront également les parents à une projection dans les classes. Ces interventions de qualité ont vivement intéressé nos élèves.

-Toute l'école fêtera le carnaval le vendredi 20 mars. A cette occasion, la compagnie *Méga-Mômes* viendra animer un mini-bal. Les GS du Bourg sont invités. Cet événement fédérateur et festif favorise le plaisir d'être ensemble et contribue à instaurer un bon climat scolaire.

-Dans le cadre du projet départemental École et Cinéma, en P5, toute l'école ira voir la série de courts-métrages 1,2,3 Léon. Nous soulignons l'opportunité précieuse d'assister à des projections de qualité. Cette programmation de films, enrichie par les séances de discussion qui en découlent, joue un rôle essentiel dans l'éducation à l'image portée par l'École.

-Cette année, la subvention intervenant extérieur de la Mairie, nous permettra de faire intervenir le compositeur-interprète Freddy Zucchet en périodes 4/5 ; nous construirons avec lui sur plusieurs jours un spectacle de chants et danses en lien avec notre thématique de fin d'année, l'eau. Ces séances se finaliseront par un spectacle le vendredi 19 juin à 18h. Le périscolaire fermera plus tôt ce jour-là.

-Le 7 mai, les PS et MS se rendront au parc Paturel pour assister à la représentation de cirque *Duo Kilombo* organisée par l'Espace Paul Jargot.

Les activités en lien avec notre engagement E3D (notre école est labellisée en démarche globale de développement durable) :

-Cette année, nous avons participé à des ateliers autour de la démarche scientifique dans les 3 niveaux. Les GS ont eu des séances sur l'eau, les MS sur l'air et les PS sur l'ombre/lumière.

-Dans le cadre de notre projet annuel, en période 4, nous allons travailler sur les oiseaux et utiliser le matériel déjà installé (nichoirs/webcam). La LPO interviendra dans toutes les classes.

Nous remercions le service technique qui a nettoyé tous les nichoirs pour permettre de nouvelles couvaisons.

-Les GS clôtureront leur projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) en faisant une sortie de proximité au bois de La Bâtie. Chaque année, les enseignantes de GS répondent à un appel à projets ENS (Espaces Naturels Sensibles). Les subventions reçues du département permettent d'organiser un projet avec un guide ayant pour objectif la sensibilisation des élèves à la protection de la biodiversité.

-Le partenariat avec la ferme communale va débuter. Nous l'avons inclus dans le parcours E3D des élèves de PS qui s'y rendront 2 fois par an : une fois en avril/mai et une deuxième fois en juin. Des ateliers sont en cours de préparation.

-Cette année, nous devons renouveler notre labellisation E3D auprès de l'inspection. Cette labellisation engage l'équipe, les partenaires, le périscolaire, la Mairie.

Cette labellisation encouragée par l'Education Nationale, permet de structurer et de valoriser les actions que nous menons autour de l'environnement, de la solidarité et de la citoyenneté.

Aujourd'hui, les enjeux liés au climat, à la biodiversité ou à la consommation responsable font partie du quotidien des élèves. L'école a un rôle essentiel à jouer.

Concrètement, la labellisation E3D consiste à mettre en cohérence nos projets existants (tri des déchets, potager, compostage, fête du Miel, réutilisation des cahiers de liaison, économie d'énergie, nichoirs, actions en lien avec la biodiversité, pédibus) à valoriser nos actions et à leur donner davantage de visibilité et de sens. C'est aussi un moyen d'améliorer le climat scolaire en fédérant élèves, enseignants, ATSEM, agents du périscolaire, familles, Mairie et partenaires autour d'une action commune.

Pour pérenniser cet engagement, cette volonté doit être actée par vote de reconduction du conseil d'école.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le réengagement de l'ensemble des partenaires dans cette demande de labellisation.

Programme EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle) :

-Dans le cadre de ces nouveaux programmes, nous avons fait venir l'APF (Association des Paralysés de France) pour sensibiliser les GS aux différentes formes de handicap et favoriser l'inclusion. Pour les PS et MS, la démarche proposée sera différente, ils ne participeront pas à des ateliers mais découvriront grâce à l'Association Voyageons avec Mina, les handicaps par le biais d'un conte.

-Pour rappel, il n'y aura pas de fête des mères et pères, mais une fête des gens qu'on aime en juin.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

A chaque période, des groupes d'élèves de MS et GS sont pris en charge pendant 30 minutes de soutien pour travailler une compétence précise (aide ponctuelle). En période 3, des MS et GS ont participé à des séances sur le langage, des évaluations et de l'écriture. En période 4 et 5, des groupes de compréhension/langage et maths seront mis en place pour les MS.

Santé :

-Les visites médicales de la PMI concernent les élèves de PS. Cette action menée par le département permet le dépistage de différents troubles (vue, ouïe, orthophonie). Les enfants sont vus par l'infirmière PMI et / ou le médecin de PMI. Les parents se voient remettre une fiche bilan et éventuellement des ordonnances dans le carnet de santé de leur enfant. Les visites se terminent en mars. Elles sont tenues sur 8 matinées. Beaucoup d'orientation vers des spécialistes de la vue (ophtalmologue, orthoptiste etc.)

-La maîtresse E (maîtresse pédagogique) est venue faire certaines évaluations GS sur le temps scolaire et sur avis des enseignantes. Ces évaluations ont permis des orientations pour certaines familles ou des propositions d'aménagements auprès des enseignantes.

-Le médecin scolaire de secteur viendra faire la visite médicale de certains GS : le bilan pratiqué à l'école est un bilan standard biométrique de 45 minutes (évaluation graphophonologique, motricité etc.) par rapport aux attendus de la tranche d'âge. Ce bilan peut notamment permettre d'orienter la famille vers des consultations d'orthophonie, psychomotricité, etc. -Seuls les enfants proposés par

les enseignantes ou dont les familles ont effectué la demande pourront être vus. Malheureusement, ces visites ne sont plus obligatoires et les sollicitations parentales sont peu nombreuses.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Un exercice « risques majeurs » sera organisé en période 4 : le scénario retenu est celui d'un confinement faisant suite à une alerte rouge aux vents. Une cellule de crise devra être mise en place.
- Un exercice d'évacuation incendie aura lieu en période 5.
- Le nouveau PPMS a été rédigé par la Mairie, la CPC (Conseiller Pédagogique de Circonscription) responsable de la sécurité et la Directrice.
- La Directrice sollicite la mairie pour pouvoir participer à une formation sur les extincteurs lors de l'organisation de l'une d'entre elles. M. Bossez s'engage à proposer la présence de Mme Lerale lors de la prochaine session organisée par la Mairie.

Budget Mairie :

A l'automne, les écoles ont fait leur demande de subventions à la Mairie.

Toutes les demandes ont été acceptées par la Mairie et nous la remercions.

Concernant les demandes d'investissement, seule une tour d'escalade pour la salle de motricité a été demandée. Les enseignantes, ont des besoins de mobilier, mais préfèrent attendre la nouvelle école pour faire des choix cohérents.

La subvention intervenant extérieur a été validée : une sortie ferme pour les PS, une matinée au centre équestre pour les MS, une sortie raquettes pour les GS, une animation LPO pour toutes les classes, 4 jours et demi de préparation de spectacle avec Freddy Zucchet ainsi que la convention pour l'utilisation des terrains de l'ASPTT.

Prévisionnel rentrée 2026-2027

Suite aux admissions des PS faites ces derniers jours, à la rentrée il y aura 44 PS, 45 MS, 56 GS, soit 145 élèves.

Ces effectifs sont amenés à évoluer jusqu'en fin d'année.

Les classes de GS sont limitées à 24. Si l'effectif se confirme, il y aura donc des GS sur 3 classes, et donc, 3 classes plafonnées à 24.

Pour l'instant, le scénario retenu est le maintien de l'ensemble des élèves de GS aux Chavannes.

La structure pédagogique de l'école sera définie en fin d'année.

Une réunion technique sera organisée entre la mairie et les 3 directrices des écoles pour la répartition des élèves pour la rentrée 2026-2027.

La commission scolaire de répartition est prévue mi-mai 2026.

Questions diverses :

- 1) Est-il possible de communiquer afin de limiter, voire d'interdire, le stationnement en double file (notamment en face du parking de l'école, côté habitations), qui bloque totalement l'accès ?

Le stationnement relève de l'ordre public et ne dépend pas de l'école, mais de la Police municipale. Un simple rappel pourrait ne pas suffire : la situation repose en grande partie sur le civisme et le bon sens de chacun.

- 2) Est-il possible de rappeler aux parents de couper le moteur de leur véhicule dans l'attente de l'ouverture du portail, afin d'éviter que les enfants et les adultes ne soient exposés aux gaz d'échappement ?

Cette problématique relève également du civisme individuel. La Directrice estime que cela ne relève pas directement de sa responsabilité. La policière municipale peut verbaliser, mais son intervention est compliquée car elle intervient seule.

La Mairie propose de solliciter la gendarmerie.

- 3) Est-ce que l'élaboration des classes de GS prend en compte l'école dans laquelle les enfants seront au CP ou non ?

Non, ce critère n'est pas retenu car la constitution des classes repose sur d'autres considérations d'ordre pédagogique et que la sectorisation des élèves n'est pas connue de l'école plus d'un an avant leur entrée au CP.

- 4) Certains retours laissent entendre que des garçons se sentiraient obligés d'utiliser les urinoirs. Quelles sont les consignes données aux enfants ?

Il n'y a pas d'obligation en ce sens.

Les consignes sont les suivantes : séparation filles/garçons, avec libre choix des toilettes.

Les enfants sont invités à se tourner vers l'enseignante ou l'ATSEM en cas de difficulté.

- 5) Est-il possible d'afficher le menu sur le tableau d'affichage, en complément de l'affichage sur les vitres des classes qui est parfois peu visible ?

Les menus étant déjà affichés sur les vitres de certaines classes, les parents sont invités à rechercher l'information qui est à la fois présente sur leur espace citoyen et également envoyée par mail.

- 6) La mise en place d'un passage piéton en direction du lotissement des Chavannes a-t-elle été étudiée ?

Le Directeur des Services Techniques a été sollicité et des travaux éventuels pourraient intervenir après le 15 mars. Un plan localisant précisément le point de traversée (notamment celui utilisé par les GS pour se rendre à la piscine de l'EPAE) sera réalisé par les parents délégués.

- 7) Est-il possible de remplacer le portillon de la petite aire de jeu qui est endommagé ainsi que le grillage adjacent (cassé), afin d'éviter tout risque de blessure ?

Une demande d'intervention a été effectuée le 26 février. Malheureusement, la mairie ne peut pas remplacer le portail mais les services techniques interviendront prochainement pour réaliser des réparations afin de garantir la sécurité des enfants.

La Directrice, au nom de l'équipe éducative, remercie M. Bonnet, qui quittera ses fonctions prochainement, pour ces années de travail commun. La qualité de son écoute, sa disponibilité, son intérêt pour les élèves et le personnel des écoles, ont permis de travailler dans un cadre propice à la réussite et au bien-être de tous.